

et les autres?



LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE**

Abbé Pierre
+

Logement: les familles à l'épreuve

© S.A. Godfrey



© Lyubisa Danilovic

page 8

■ Logement : les familles à l'épreuve



© DR

page 13

■ Catherine Dolto : on fabrique du malheur, de la pathologie

pages 4/7

AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12

LOGEMENT : LES FAMILLES À L'ÉPREUVE

page 13

CATHERINE DOLTO : ON FABRIQUE DU MALHEUR, DE LA PATHOLOGIE

page 14

MOINS DE 9 M² POUR VIVRE!

pages 16/17

LE MONDE DU LOGEMENT

pages 18/19

AGIR ENSEMBLE

page 20

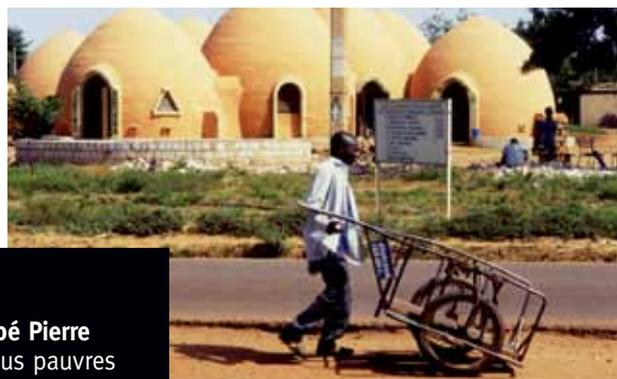
AU MALI, L'ABBÉ PIERRE À L'ÉCOUTE DES PLUS PAUVRES



© DR

page 14

■ Moins de 9 m² pour vivre!



© FAP

page 20

■ Au Mali, l'abbé Pierre à l'écoute des plus pauvres

l'édito du président

La peur de basculer

Dans nos rues, de plus en plus de gens mendient. Nous le voyons tous. Ce qui me frappe aujourd'hui en revanche, c'est que depuis quelques temps, tout le monde en parle. Au café, au restaurant, dans les gares lorsque l'on fait la queue... chacun est sensible à la pauvreté de l'autre. Chacun de nous a peur de basculer à son tour dans l'exclusion. Personnes âgées, jeunes ; femmes ou hommes ont plus que jamais besoin de réconfort et de perspectives. Il faut que les promesses gouvernementales ne restent pas à l'état de discours malgré l'héritage économique et social qui est très lourd. Il faut répondre à la question que tout le monde se pose : **« Je suis debout, mais jusqu'à quand ? »** Comme les Français, la Fondation attend des hommes politiques qui nous gouvernent des signes d'espoir tangibles.

Raymond Etienne

Président de la Fondation Abbé Pierre



■ La Fondation Abbé Pierre reçue à l'Élysée

Le jeudi 31 janvier 2013 au matin, François Hollande, chef de l'État, a reçu les représentants de la Fondation Abbé Pierre qui lui ont remis en avant-première le 18^e Rapport annuel sur l'État du mal-logement.

Le président de la République a souligné que les efforts seraient poursuivis pour favoriser la production de logements accessibles à tous, mais aussi pour améliorer les conditions d'accès et de maintien dans le logement des ménages.

“Et les autres ?” est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - www.fondation-abbe-pierre.fr ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle
Commission paritaire n° 0513 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs : 01 55 56 37 25**
Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Patrick Doutreligne. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.
Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso.
Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dü. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.
Impression : Orient express, 6 rue Bezout 75014 - Paris. Routage : Presto.
Ce numéro comporte un encart sur une partie de la diffusion.





■ DES FAMILLES ÉPROUVÉES



Présenté le 1^{er} février à Paris devant plus de 2 000 personnes, le 18^e Rapport sur l'État du mal-logement a démontré, témoignages et chiffres à l'appui, les difficultés croissantes qu'éprouvaient les familles à petits revenus pour se loger aussi bien dans les grandes agglomérations qu'à la campagne. Ce rapport est disponible gratuitement auprès de l'imprimerie l'Artésienne (03 21 72 78 90) ou par courriel à artésienne@artésienne.com.



Tour de France

Rhône-Alpes, PACA, Alsace-Lorraine, Nord-Pas de Calais, Ile-de-France, Bretagne, le Rapport sur l'État du mal-logement a déjà été présenté dans de nombreuses régions, mais continue son tour de France. Prochaines haltes: le 23 avril à l'île de La Réunion et le 30 mai, à Bordeaux.

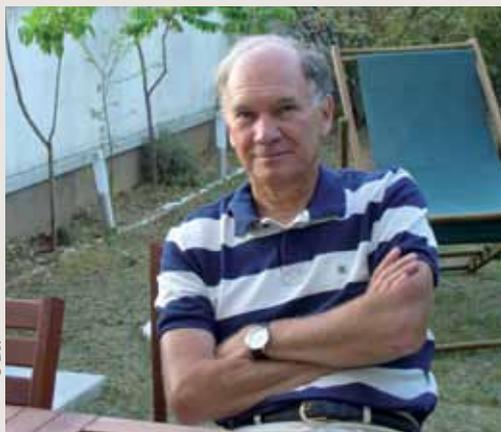
■ Enfin de l'eau et du chauffage

Avec beaucoup de dignité et de courage, Nadia a accepté que l'on filme son quotidien et qu'on le dévoile lors de la présentation du 18^e Rapport sur l'État du mal-logement. Jeune veuve, elle élève seule ses trois garçons. Après avoir perdu son emploi, il y a deux ans, et malgré ses nombreuses recherches pour retrouver un travail, Nadia, au chômage, ne dispose que de 800 € par mois. Impossible de doter sa maison du moindre confort. Ni eau, ni chauffage pour elle et ses trois fils. Alertés, le Cald, (Centre d'Amélioration du Logement de la Drôme), les pouvoirs publics et des associations ont fait le nécessaire pour aider Nadia à obtenir un prêt et le compléter. «*Je n'arrive pas à croire que nous arrivons au bout du tunnel, que mes enfants vont vivre comme les autres*», confie-t-elle, le visage illuminé d'un timide sourire.



■ UN RAPPORT PERCUTANT ET RIGOUREUX

Michel Prost, bénévole à la Fondation depuis près de trois ans, s'investit activement dans la préparation et la diffusion du Rapport régional sur le mal-logement en Rhône-Alpes. Portrait d'un homme d'action: «*Ce qui m'a motivé à rejoindre la Fondation? Les valeurs qu'elle porte, celles de l'abbé Pierre, ensuite la force de conviction et d'interpellation liée à la qualité de ce rapport qui s'appuie sur un travail rigoureux et incontestable. Je participe avec enthousiasme à la vie de l'Agence Rhône-Alpes en m'impliquant avant tout dans sa rédaction.*» La force du



Rapport régional est d'attirer l'attention des élus, des institutions voire du grand public sur la réalité des plus démunis. Mais c'est aussi de montrer des initiatives, des engagements locaux exemplaires en la matière. Cette année, nous mettons l'accent sur le lointain périurbain où la situation des personnes les plus précaires s'est nettement dégradée. Premières victimes, les familles monoparentales, les personnes âgées, isolées et les jeunes enfermés dans ce cercle vicieux: pas de boulot, pas de logement, pas de logement, pas de boulot.

© DR

© Ljubiša Danilović

■ Une meilleure prévention des expulsions

Manuel Do Santos évoque avec dépit la promesse faite par Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement de veiller à ce qu'aucune personne prioritaire au titre du Dalo ne soit expulsée à la fin de la trêve hivernale. Pour lui, cette mesure est arrivée trop tard. Ses mois de loyer de retard lui ont valu d'être expulsé en juillet dernier. Sa demande de logement social est en instance depuis 2007 et il ne s'est toujours pas vu proposer de relogement dans le cadre du Dalo. Depuis, Manuel agent de sécurité à Paris, est hébergé à gauche et à droite. Avec la peur permanente de se retrouver à la rue. C'est pour tenter de prévenir ces situations extrêmes et conseiller celles et ceux menacés que la Fondation tient sa plateforme "Allô Prévention Expulsion" au 0 810 001 505. Du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h, des bénévoles écoutent, aident, orientent. Un numéro à diffuser largement. ■



Sursis pour cause de maladie

Une locataire, gravement malade, payant régulièrement ses loyers, refusait de quitter le studio qu'elle occupait, sa propriétaire souhaitant le mettre en vente. Les tribunaux lui ont accordé, compte tenu de son dossier médical, un délai d'un an.

■ UNE AMBASSADE DANS UN BIDONVILLE

C'est à Ris-Orangis, en banlieue parisienne, que "l'Ambassade du PEROU" (Pôle d'Exploitation des Ressources Urbaines) a élu domicile. Sous ce vocable se cache une association soutenue par la Fondation qui accompagne de façon originale des familles vivant en bidonville. Installée au milieu des cabanes,

avec l'aide d'artistes, de chercheurs, d'architectes, de paysagistes, de sociologues, PEROU défend leurs intérêts. Elle a ainsi participé (avec un collectif associatif très impliqué) à faire scolariser les enfants, mais elle donne surtout une image différente de ces populations en marge. Et elle bâtit des projets architecturaux et artistiques pour leur permettre de vivre dignement sur le bidonville alors que le Préfet et la commune envisagent une « éradication » des lieux. ■



Logements très sociaux à Saint-Etienne

Deux familles en très grande précarité viennent de bénéficier de deux logements très sociaux construits selon les normes BBC (excellente isolation thermique garantissant des charges peu élevées). La Fondation a participé à leur financement dans le cadre de son programme "Toits d'abord".

■ Créer de l'échange, de la convivialité

Il y a un an, l'association "Au Lavoir" installe, dans un lieu agréable, en banlieue de Lille une laverie gratuite proche du centre social et du Resto du Cœur. « Nous voulions, explique Driss Farahi, responsable du Lavoir, permettre aux personnes démunies qui fréquentent ces structures d'échanger, de rencontrer des accompagnants sociaux, tout en se servant des machines mises à leur disposition. » Très vite, le bouche à oreille fonctionne. Femmes isolées et jeunes étudiants, se retrouvent avec plaisir « le temps d'une machine » pour boire un café, discuter, prendre la vie à bras-le-corps. Aujourd'hui, la structure, soutenue par le centre social du quartier, la Société des Eaux du Nord, la Ville de Lille, le Conseil général et la Fondation a créé sept emplois en insertion afin d'accueillir et d'exercer le rôle d'écrivain public pour rédiger des CV, remplir des formulaires de CMU, de Dalo, de demandes de logements, etc. ■





■ DES MAMANS HEUREUSES

Deux jeunes mères isolées sont, depuis quelques mois, installées chacune dans un logement de type F1 réalisé dans un petit pavillon situé au centre-ville de Meudon (92). Elles ont toutes deux très rapidement pris



leurs aises dans ces appartements refaits à neuf, confortables et économes en charges. La Fondation Abbé Pierre en partenariat avec l'Association "Solidarités Nouvelles pour le Logement 92" a permis la réhabilitation de ces deux logements très sociaux dans un pavillon des Hauts-de-Seine (92). Cette réalisation est à signaler car ce département manque cruellement de logements sociaux et a connu depuis les années 2000 l'arrivée massive d'une population à hauts revenus. Cette dynamique

s'est traduite par une hausse importante des prix des logements et des loyers déjà onéreux sur le territoire où le logement social manque terriblement. Cette opération – hélas trop rare dans ce secteur – a vu le jour à travers le programme de la Fondation "Toits d'abord". ■

"C'est pas du luxe!", deuxième édition

Les 20 et 21 septembre prochains, la deuxième édition du festival "C'est pas du luxe!" se déroulera dans la ville Du Thor dans le Vaucluse. Comme l'année dernière, des concerts, des créations artistiques réalisées par des personnes vivant à la rue, accueillies dans nos Boutiques Solidarité, ou logées dans des Pensions de famille, des rencontres marqueront la programmation du Festival. La Scène nationale de Cavillon, l'association "Le Village" et la Fondation Abbé Pierre, co-organisateurs souhaitent qu'une nouvelle occasion soit donnée participants et au public de dialoguer autour de l'importance de proposer des pratiques culturelles à des personnes en difficulté. Un DVD retraçant le premier Festival peut être demandé à **Thomas Henrion** au **01 55 56 37 00**.

■ Niger: malgré la guerre et la rébellion

Depuis 2007, la Fondation Abbé Pierre, en partenariat avec l'association française IMANE, soutient un programme d'amélioration des conditions de vie dans deux villages touaregs de la région d'Agadez. Malgré la crise politique qui s'étend dans toute la zone sahélienne, la Fondation a continué à entretenir des contacts permanents avec les opérateurs locaux et a pu dresser un bilan très positif de l'opération. Plus de quatre-vingt-dix maisons accueillent désormais les villageois sédentarisés. Et les deux villages bénéficient d'une banque céréalière pour acheter les céréales en gros lorsque les cours sont

au plus bas, d'une banque animalière pour l'approvisionnement en nourriture du bétail toute l'année, d'un centre communautaire polyvalent pour les formations, les réunions, les fêtes, d'une épicerie villageoise pour les denrées alimentaires de base et d'une salle d'accouchement où exercent vingt "matrones" formées par une sage-femme de l'hôpital d'Agadez. L'amélioration tant de l'habitat que des conditions de vie vaut aux principaux acteurs de ce partenariat installé dans la durée, la reconnaissance des populations et des élus dans une région profondément touchée par les combats et les troubles. ■



© D.R.



© FAP

■ En fanfare d'Aix à Marseille

En écho aux cérémonies de lancement de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture, dont une baptisée la "Grande Clameur", des dizaines de personnes ont commé-

moré, à Marseille et Aix-en-Provence, le 100^e anniversaire de l'Abbé sous la bannière de la Fondation, en manifestant bruyamment dans les rues en faveur des mal-logés. ■

■ PETITS LOYERS EN CENTRE VILLE



© DR

« C'est important dans une région comme le Languedoc-Roussillon qui ne compte que 10,4 % de logement social, alors que 75 % de la population peut y prétendre ! » ■

■ L'abbé Pierre centenaire

L'abbé Pierre disparu il y a six ans aurait eu 100 ans en 2012. Pour marquer cet événement le sculpteur Jean-Marc de Pas a créé une statue de bronze. Placée à l'entrée de la Fondation, rue de Romainville à Paris, elle accueille les visiteurs. *« Réaliser cette statue m'a procuré une joie profonde. L'abbé Pierre, en dehors de sa foi, a été un exemple humain de générosité, de refus de l'indifférence. Je pense que pour les artistes, c'est également un exemple car nous cherchons à donner, comme lui, un supplément d'âme aux choses, aux personnes, pour toucher l'autre... »* a confié l'artiste. Cette sculpture, représentant l'Abbé en marche, symbolise la volonté de la Fondation de continuer son combat contre le mal-logement et de rester dans l'action. ■

© FAP



Territoires

ILE-DE-FRANCE

L'AITEC (Association Internationale de Techniciens, Experts et Chercheurs) participe avec des acteurs sociaux, des ONG, des syndicats, et l'aide de la Fondation à l'élaboration de propositions alternatives pour l'aménagement du cadre de vie, le droit à la ville et au logement, la démocratisation des services publics.

PACA

Réintégrer un logement autonome lorsqu'on est sans abri, c'est ce que propose le "Collectif Hébergement Varois" dans un appartement, situé près de son accueil de jour. Le Collectif aide ensuite ces personnes à rechercher un logement individuel et à s'y installer. Un programme de réinsertion par le logement soutenu par la Fondation.

PACA

Pour marquer le 6^e anniversaire de la disparition de l'Abbé, douze œuvres offertes par des artistes de la région ont été vendues aux enchères à l'hôtel de ville de Montpellier en faveur du logement des sans-abri. Une initiative justement appréciée par Guy Marion, responsable du Bureau régional de la Fondation.

Logement :

Des chiffres parlants

À Paris, les familles représentent **49%** des personnes hébergées via le 115, soit une augmentation de **400%** en 10 ans.

En France, **32%** des familles mono-parentales vivent sous le seuil de pauvreté (6% des couples).*

La France compte **8,6 millions de pauvres**, soit une hausse de **450 000** en 2012.**

*Rapport 2013 sur l'État du mal-logement en France

**Chiffres Insee 2012

les familles à l'épreuve

■ *La famille a changé, les conditions de logement n'ont pas suivi. Peu de portes s'ouvrent pour les familles monoparentales ou recomposées. Pire encore : quand la situation économique se dégrade, les solutions d'hébergement adaptées sont pratiquement inexistantes. Cohabitation forcée, exode urbain... alors que le modèle familial traditionnel éclate, le coût du logement fragilise les plus faibles.*

■ **«O**n ne s'occupe pas de la souffrance des gens dans leur logement. » Cette phrase lapidaire, Mme V. la prononce avec affliction. Cela fait sept ans qu'elle attend un logement dans les 24 m² qu'elle partage avec son fils de 10 ans. Un petit lit en bois pour deux, une minuscule salle de bains où les moisissures persistent, un coin cuisine. Un espace restreint où ils ne devaient passer que trois ans. D'origine russe, Mme V. ne parlait pas un mot de français quand elle est arrivée dans l'Essonne avec son mari, en 2001. Ils se séparent quatre ans plus tard.

Depuis, elle vit traquée. Il y a d'abord les amis chez qui elle se sentait de plus en plus « de trop », puis le sordide hôtel meublé où la Mairie du II^e arr. les loge plusieurs mois. Enfin, le foyer "Les Beaux Jours", dans le XVIII^e arr., où ils vivent provisoirement depuis 2007.

Mère courage

En juin 2011, la loi Dalo les a pourtant reconnus prioritaires. « Je n'ai jamais eu le moindre appel, le moindre courrier. Et le plus dur, c'est qu'aujourd'hui on nous expulse de ce foyer car on a dépassé les 3 ans de séjour. »



© Ljubisa Danilovic

Cette situation aberrante n'est hélas pas unique. Dans son rapport remis fin novembre au chef de l'État, le comité de suivi Dalo souligne que « le non-respect du droit à l'hébergement touche aujourd'hui des familles à qui le 115 n'est pas en capacité d'apporter la réponse immédiate et inconditionnelle prévue par la loi. » Droit dont le

■ Certains propriétaires n'ont aucun scrupule à louer un logement dégradé aux plus démunis.



Mères célibataires

Elles sont entre **1,5 et 2 millions**.
45 % d'entre elles sont à découvert à la fin du mois;
1 sur 5 craint de tomber dans la précarité;
52 % éprouvent le sentiment de ne pouvoir compter sur personne;
28 % ont la crainte de ne pas s'en sortir.

Ipsos, oct. 2012

non-respect a été qualifié par le Conseil d'État « d'atteinte à une liberté fondamentale » il y a peu. « Je touche le RSA. Une fois que j'ai payé le loyer, la nourriture et internet, il ne reste presque rien. Heureusement, les transports sont gratuits. » Pas de vie privée, pas de vie sociale. Ni pour elle ni pour son fils. « Je me dis que je n'arriverai jamais à vivre normalement. Une famille, un mari, je n'y crois plus du tout. Mon avenir est brisé mais je veux épargner mon fils. » Avec l'aide d'un avocat qui suit son dossier à l'Espace Solidarité Habitat, Mme V. compte

© DR



saisir la Cour européenne des droits de l'homme pour dénoncer sa situation. En France, entre un tiers et la moitié des demandes de logement social proviennent de femmes seules avec enfants.

ler en supportant pendant six mois la cohabitation délicate avec sa femme, en attendant le divorce. « Des mois très durs où, malgré mon salaire, je ne pouvais pas trouver un toit pour mes garçons et moi. Rien à moins de 1 400 euros par mois ! Finalement, j'ai dû me résigner à chercher 40m² en me disant que je dormirais sur le canapé. Une famille fragilisée où il n'y a plus qu'un seul salaire et deux enfants, ça fait tout de suite peur, surtout en temps de crise. Je ne pensais vraiment pas avoir tant de mal... sans parler de la caution solidaire qu'il a fallu demander à mes parents. Vraiment, ce sont des moments difficiles. À choix égal, vu la situation, le propriétaire juge qu'on est un client à risques et on n'est pas pris. C'est la double peine. » Après de multiples échecs, Olivier hésite à cacher son histoire aux propriétaires

« À choix égal, t'es pas pris. »

Olivier, cadre d'entreprise, s'est battu pour trouver un toit près de l'école de ses jumeaux. À 45 ans, il a fallu batail-

■ Faute de mieux, cette toute jeune maman célibataire vit dans un foyer avec son fils.



© Seb ! Godefroy



■ Mme V. dans la chambre qu'elle partage avec son fils depuis déjà 7 ans.

sion était terrible, c'était la garde partagée qui était en jeu. » Aujourd'hui, Olivier se remet tout juste de cette épreuve. La garde partagée est une réussite, le rythme de chacun est préservé. « J'ai failli ne pas y arriver... j'étais loin d'imaginer ça. »

qu'il rencontre, car le temps presse et la situation devient insupportable. « Mais je ne pouvais pas, je voulais dire la vérité. En mai 2012, j'ai enfin trouvé la perle rare :

55 m² refait à neuf, deux chambres, un tout petit salon et un propriétaire qui a enfin accepté mes enfants. J'ai trouvé juste avant le jugement au Tribunal. La pres-

Hébergement

« Le délai d'attente pour un homme isolé est de 28 jours. Pour un couple avec enfant, on passe à 43 jours. » Cet

Zoom :

2/3 des surendettés vivent seuls. Le nombre des divorcés ou séparés est en forte hausse, passant de 26,5 % il y a dix ans à 35 % en 2011.

Enquête triennale de la Banque de France, fév 2013

Triste record

Le marché immobilier français serait l'un des plus surévalués au monde. Selon une étude parue dans *The Economist*, les loyers sont surcotés de 50 % et les ventes de 35 %.

The Economist, janv 2013



■ Seul, avec une petite retraite, cet homme n'a qu'une caravane dégradée pour se loger.



«... nous avons de plus en plus de demandes familiales, notamment de femmes très jeunes avec des enfants.»

écart illustre toute la difficulté rencontrée par Aurélien Krupa, coordinateur du SIAO de Moselle (Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation) qui gère notamment les appels du 115. « Notre souci, c'est qu'il n'y a qu'un seul Centre d'hébergement et de réinsertion (CHRS) pour les familles, à Metz. Le délai d'attente y est de 3 mois. Or, nous avons de plus en plus de demandes familiales, notamment de femmes très jeunes avec enfant. Quand nous sommes en niveau 2 d'urgence, qu'il fait froid, qu'il est 22 heures, on doit agir vite. Quand on place une famille à l'hôtel, elle n'y reste pas, elle s'enfuit car les parents ont peur de perdre la garde de leurs enfants. »

Pères et mères isolés, familles nombreuses, la difficulté est la même. Il faut trouver une

■ Les logements exigus, insalubres sont très souvent le lot commun des familles monoparentales.

structure adaptée où adultes et enfants puissent se poser et l'assistante sociale intervenir. « Lorsque nous avons une solution, c'est souvent dans une autre ville. Or, c'est très difficile et délicat de déplacer les familles car c'est un traumatisme de plus pour elles... »

S. serait encore aujourd'hui à la rue à 21 ans avec son petit garçon Mylan, si elle n'avait pas été accueillie au "Nid", foyer d'hébergement messin pour les mamans isolées.

« J'ai vécu 15 ans en foyer puis chez ma tante. Nous étions 8 dans un F3, ça ne se passait pas bien. Quand je suis tombée enceinte, mon ami m'a quittée et je suis partie. Le commissariat m'a orientée ici... Au début, je supportais mal cette

vie en collectivité mais l'équipe m'a soutenue. J'ai touché le RSA un mois avant l'accouchement et j'ai économisé pour la naissance. Je souhaite reprendre des études et je passe mon permis. Aux cours de code, il y a 10 filles comme moi



© Ljubisa Danilovic



© D.R.

■ **Mademoiselle S. partage un moment de lecture avec Mylan dans la salle de jeux du "Nid".**

qui élèvent seules un enfant, la plupart travaillent. Elles sont hébergées à droite, à gauche... j'ai eu plus de chance qu'elles! Ici, on m'a aidée à chercher un appartement, j'emménage dans 15 jours. Je serai vraiment adulte.» Avec les APL et le RSA en attendant de trouver du travail, S. veut réussir sa vie et celle de Mylan. «*Tout le monde me disait que je ne m'en sortirai pas. Le plus dur, pour moi, c'était de me loger avec mon fils. Le travail, maintenant que j'ai un toit, je sais que ça ira, ça ne me fait pas peur. Je vais enfin avoir une vie normale.*» Mylan a soufflé sa première bougie chez lui... «*J'ai cru que ça n'arriverait jamais.*» ■

Témoignage

«On fabrique du malheur et de la pathologie.»

Catherine Dolto, médecin pédiatre, haptothérapeute, et écrivain est aussi la fille de la psychanalyste et pédiatre française, Françoise Dolto.

La famille d'aujourd'hui n'est plus celle d'hier et elle est victime de la crise du logement... vous le constatez?

Oui. Aujourd'hui nos villes fabriquent de l'isolement, de la solitude. Il y a de plus en plus de familles avec un parent et un enfant unique, isolés. Les proches du père ou de la mère habitent loin et l'adulte, comme l'enfant, est seul. Quand l'adulte travaille, l'enfant est livré à lui-même mais la différence avec autrefois, c'est que la rue et la bande de copains servaient de point d'appui. Cette situation n'existe plus. L'enfant ne peut pas aller retrouver ses amis: il n'a pas forcément accès aux codes des portes qui sont trop hauts, qui ont des chiffres et des lettres qu'il ne maîtrise pas toujours... La circulation dans les rues est de plus en plus compliquée et dangereuse (plusieurs voies, doubles feux...). Tout est fait pour l'isoler. On fabrique ainsi du malheur et de la pathologie.

Il y a aussi la honte du logement trop petit, insalubre...

Oui, absolument. La honte est un sentiment très fort chez l'enfant. Dans l'urba-



Catherine Dolto

© D.R.

nisme ancien, ça n'était pas comme ça. La pauvreté autrefois n'isolait pas. J'ai connu des personnes pauvres qui ont été très malheureuses quand elles ont eu l'eau courante car aller à la fontaine, c'était être en contact avec les autres.

On a oublié que l'urbanisme est fait pour que les habitants se retrouvent et partagent des choses. Or, on fait tout le contraire. On fait du performant, du discriminant: il faut de bons yeux, une bonne taille, une bonne connaissance du français pour vivre dans la ville.

Que diriez-vous aux hommes politiques?

On dirait qu'ils ne se demandent jamais quelles sont les conditions pour qu'un enfant devienne un citoyen heureux dans notre société... Pour qu'il soit un citoyen dynamique, capable d'échanger avec elle, de lui rendre quelque chose. L'être humain est un être social, fait pour vivre avec les autres. La solitude expérimentale que les individus subissent aujourd'hui les rend agressifs. Je pense qu'une société qui ne comprend pas qu'elle doit investir pour sa jeunesse organise la barbarie pour sa vieillesse. ■



Moins de 9 m² pour vivre!

La loi est claire. Elle interdit de louer une habitation de moins de 9 m². Et pourtant, des centaines de propriétaires proposent des surfaces inférieures à des prix exorbitants, dans les grandes villes notamment.

Impensable : 1,56 m² habitable ! C'est en 1995 que Dominique, signe un bail pour ce "logement" dans le quartier de la Bastille, par l'intermédiaire d'une agence. Papa d'un enfant qu'il ne peut héberger, compte tenu de l'exiguïté des lieux, il accepte ces conditions et les 330 € par mois de loyer, en attendant mieux. En mars 2012, un arrêté préfectoral déclare la pièce impropre à l'occupation à usage d'habitation et contraint le propriétaire à reloger décemment son locataire. Ce dernier ne donne aucune réponse. Face à la défaillance du bailleur, c'est aux pouvoirs publics qu'échoit cette obligation. Mais Dominique, prioritaire au même titre que des milliers de personnes, n'a toujours pas reçu de proposition. Son avocat, conseillé par le service juridique de l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation, a porté l'affaire devant les tribunaux pour obtenir du propriétaire, véritable marchand de sommeil, le relogement de Dominique ainsi que le versement de dommages et intérêts et le remboursement des loyers perçus puisque le local ne correspondait pas aux normes locatives en vigueur. Par deux fois déjà, le 20 novembre dernier et le 12 février,

le conseiller de la partie adverse a demandé et obtenu le renvoi de l'affaire. Dominique est désormais SDF, hébergé par des proches.

Une jeune maman, seule avec son bébé, expulsée, en pleine trêve hivernale, de son mini-studio de 4 m², pour lequel elle payait quelque 200 € mensuels, a eu un peu plus de chance que Dominique puisqu'elle a une proposition de logement, bien engagée. Elle n'est pas encore officiellement relogée.

Cas extrêmes ? Oui, mais loin d'être uniques. L'Espace Solidarité Habitat (ESH) a été sollicité par 134 ménages en micro-logement. Et combien ne se sont-ils pas fait connaître ? Faute de logements sociaux en nombre suffisant, faute de revenus susceptibles de séduire les propriétaires du parc privé, les plus humbles se contentent de ce qu'on leur offre. Ils déboursent en moyenne 312 € par mois pour ces mini-surfaces. Et 30 % seulement de ces logements connus par l'ESH font l'objet d'une mise en demeure de cessation d'occupation. Ici aussi règne l'omerta, les locataires craignant de se retrouver à la rue et n'ayant ni les connaissances juridiques ni les revenus suffisants pour se défendre. ■

Bonne volonté

Après avoir lu dans votre revue un article sur un SDF vivant dans ma région, j'ai demandé à vos services de me communiquer ses coordonnées afin de rentrer en contact avec lui. Je n'ai pas pu les obtenir directement, pourquoi ?

■ **Emmanuelle G., Challans** ■

Nous sommes très sensibles à la générosité de nos lecteurs et donateurs. Les personnes qui vivent en grande précarité souhaitent pour la plupart garder l'anonymat, d'une part parce qu'elles éprouvent parfois un sentiment de honte, d'autre part parce que souvent leurs proches, leur employeur, les services administratifs, les enseignants, etc, ignorent qu'elles vivent à la rue ou dans des conditions très difficiles. Nous nous engageons donc à ne pas communiquer directement leurs coordonnées, nom, téléphone, localisation, lorsqu'elles acceptent de nous confier leur quotidien. Pour prendre soin de ces personnes désocialisées depuis plus ou moins longtemps, il ne suffit pas d'être de bonne volonté, il faut être formé à leur accueil, leur soutien. C'est pourquoi nous essayons, dans la mesure du possible, d'alerter les associations locales lorsque nous avons connaissance de cas extrêmes. Ces associations recourent à des bénévoles. C'est un moyen concret

de venir en aide aux plus démunis, tout en étant encadré et soutenu.



© Stéf. Godefroy

Courriel

Vous m'avez récemment adressé un courrier dans lequel vous me demandez si j'ai une adresse e-mail et si j'accepte de vous la communiquer. Pourriez-vous me dire en quoi cette donnée vous est utile ?

■ **Sophie S., Saint-Paul, Ile de La Réunion** ■

En qualité de donatrice, vous recevez de notre part des coupons de soutien pour effectuer des dons. Sur ces coupons, on vous demande votre adresse e-mail. Si vous acceptez de nous l'indiquer, sachez que nous l'utiliserons dans les limites que vous nous fixerez. Cela nous permettra de correspondre avec vous en cas de besoin, de vous informer une fois par mois des différentes actions que nous menons dans le respect des volontés de l'abbé Pierre. À tout moment, vous

aurez la possibilité de nous demander d'interrompre ces envois de courriels. Et, sachez que nous nous engageons à ne pas communiquer votre adresse électronique à d'autres organismes.

Explication de texte

Que signifie la phrase figurant sur vos coupons d'appels à don : « Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez, en vous adressant au siège de la Fondation, d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant ».

■ **Raphaël B., Angers** ■

Cette phrase est imposée par la Commission Nationale Informatique et Liberté, (CNIL), aux organismes collectant des données personnelles. Elle garantit que les informations conservées pour assurer la gestion et l'enregistrement de votre don, le sont de manière strictement légale et confidentielle. Elles nous permettent notamment de vous envoyer votre reçu fiscal. À tout moment, vous pouvez contacter le service donateurs, soit par téléphone au 01 55 56 37 25, soit par e-mail à service.donateurs@fondation-abbepierre.fr, afin de gérer vos données, de les rectifier ou de demander leur suppression de nos fichiers.



Aidez-nous! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : «et les autres?»
4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).



■ LA LOI DITE “DUFLOT” VOTÉE

Le 18 décembre dernier, la loi sur le logement social, proposée par Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement, a définitivement été adoptée. Elle prévoit, notamment, un relèvement de 20 à 25 % du nombre de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants, (et 1 500 en Ile-de-France). Elle institue une décote pouvant aller jusqu'à 100 % du prix des terrains publics quand ils sont affectés à la construction de logements locatifs sociaux. Ce texte abaisse aussi de 18 à 12 mois le constat de la vacance d'un logement, autorisant sa taxation ou sa réquisition au-delà de ce délai. Elle accorde cependant un délai de 24 mois au propriétaire pour entreprendre des travaux et louer son bien avant toute procédure de réquisition. ■



© Seb ! Godefroy

Bordeaux exemplaire

Le programme “Rénovation solidaire-Bordeaux”, porté par la Municipalité, vise à aider, chaque année et jusqu'en 2014, 50 propriétaires occupants en situation de précarité énergétique en centre-ville à réaliser des travaux d'économie d'énergie.

Le livret A fait un carton

La Caisse des Dépôts vient d'annoncer qu'avec une collecte de 28,16 milliards d'euros en 2012, le livret A battait tous ses records en 194 ans d'existence.

■ Surendettement: le logement en ligne de mire



© AFP

Selon une enquête de la Banque de France, les dettes de logement alimentent 45 % des dossiers de surendettement, pour un encours moyen de 3 614 €. Les dettes d'énergie (EDF / GDF) entrent dans presque la moitié des dossiers de surendettement (49 %), pour un montant moyen qui ne cesse de progresser (+ 10 % environ en 2012). ■

■ UN CERTIFICAT DE DÉCENCE

Une proposition de loi déposée devant le Sénat vise à rendre obligatoire la constatation de la décence du logement avant le versement de l'aide au logement au bailleur. En effet, si ce dernier est tenu de louer un logement répondant à certaines normes, il n'est pas obligé d'en apporter la preuve auprès des organismes payeurs de l'aide au logement. Ainsi, des bailleurs peu scrupuleux louent toujours des lieux pouvant porter atteinte à la santé physique ou psychologique. À suivre donc. ■



© Seb ! Godefroy

Interview

Construire plus vite des logements moins chers

François Payelle préside la Fédération des Promoteurs Immobiliers depuis mai 2012.

Le nombre de mises en chantier de logements neufs a baissé de 19,6% en 2012. L'objectif d'une production de 500 000 logements par an s'éloigne...

La décrue de la production date de 2010. L'objectif des promoteurs, c'est de produire des logements en phase avec le pouvoir d'achat des ménages. Or, le prix des logements augmente plus vite que le pouvoir d'achat depuis plusieurs années. Il manque entre 800 000 et 1,2 million de logements en France et le parcours résidentiel, qui fonctionnait bien il y a 15 ans, n'est plus du tout possible. Les marches entre le locatif social, le locatif intermédiaire et l'accession à la propriété sont devenues infranchissables. Sans parler de l'accès initial au logement pour les jeunes qui est problématique. Pourquoi un tel blocage? Le prix de revient des logements est trop élevé et le contexte financier a atteint ses limites (allongement des durées de prêts, baisse des taux...). Cela a des conséquences directes sur la production de logements.

Le contexte économique est difficile : sur quel levier agir ?

Nous avons tous conscience de la situation budgétaire de l'État... On peut cependant agir à la fois sur le prix de revient des logements et sur les terrains. Le gouvernement a commencé à travailler dans le bon sens pour libérer du foncier. Le cap a été donné mais les agglomérations, les communautés urbaines, les villes doivent suivre. Le volume constructible des villes, c'est un bien public, il faut l'employer à fond !

L'État peut également louer pendant 40 ou 50 ans les terrains qu'il possède à des prix attractifs pour construire du logement accessible. Il récupèrera ensuite un patrimoine qui aura été mis en valeur : c'est ce que l'on appelle l'emphythéose. Enfin, il faut effectuer une pause de 3 ou 4 ans en ce qui concerne les normes techniques (BBC...) qui ont évolué sur 20 ans. Nous construisons des logements dont la qualité ne cesse de progresser mais dont le coût augmente. Nous n'avons pas du tout de recul sur l'efficacité de bien des nouvelles normes. Il faut regarder cela de très près.

Pères et mères isolés, recomposition familiale... Comment adapter le logement à ces évolutions ?

Quand une famille vivant dans un grand logement se sépare, le besoin se transforme en deux logements presque aussi grands alors que le pouvoir d'achat de chaque adulte correspond alors à deux petits logements. Même si les taux d'intérêt sont bas, les banques demandent aujourd'hui davantage d'apport personnel et prêtent sur des durées plus courtes. La situation est quasi insurmontable, particulièrement en zones tendues...

François Payelle



Chute vertigineuse...

Le volume des crédits immobiliers aux particuliers a baissé de plus de 26% en 2012 par rapport à 2011, selon l'Observatoire du Crédit logement.



12 mois pour donner...

Depuis 2008, de nombreux salariés et entreprises se mobilisent pour l'opération "Titres restaurant solidaires". Les dons, collectés sous forme de Titres restaurant, adressés à la Fondation, permettent de financer ses nombreuses missions et actions. Des milliers de titres 2012 ont été collectés. Pour participer, dès maintenant, à l'opération 2013 et la faire connaître dans votre entreprise, téléphonez au **01 55 56 37 25** ou allez sur le site : www.fondation-abbe-pierre.fr

1 km à vélo... ça rapporte!

Mi-avril, lors de la foire commerciale au Grand Palais de Lille, EDF avait installé sur son stand des vélos d'appartement. Les visiteurs étaient invités à pédaler pour aider les propriétaires à très faibles revenus à améliorer l'isolation de leur domicile. Pour chaque kilomètre parcouru, EDF a versé 1 €. Bilan de la collecte : 5 000 € remis à la Fondation.



■ IKEA: EMBELLIR LE DÉCOR DES PLUS DÉMUNIS

Comme chaque année, du 1^{er} au 28 février, IKEA France a invité ses clients à soutenir l'opération "Aménageons le quotidien des plus démunis" signalée par de nombreux panneaux dans ses magasins. Les caissiers ont proposé des cartes de don Fondation Abbé Pierre de 2 €. Et, pour tout passage en caisse de la carte IKEA Family, l'enseigne a reversé 0,20 €. Plus de 23 000 clients ont participé à cette campagne et l'ensemble de la collecte a rapporté plus de 193 000 €. Ils permettront d'équiper en mobilier les Pensions de famille et les Boutiques Solidarité de la Fondation et de bénéficier des conseils de professionnels pour l'aménagement de ces espaces de vie et d'accueil.

■ Une voix d'or en faveur des sans-voix

Le 14 juin prochain, dans l'église de La Trinité à Paris, le ténor à la voix d'or Rouben Elbakian donnera un récital d'art lyrique. Un concert de bienfaisance, puisque tous les bénéfices seront reversés à la Fondation pour financer ses différentes actions auprès des plus démunis. Les places sont vendues 25 € plein tarif, 15 € pour les étudiants et les chômeurs. Elles peuvent d'ores et déjà être réservées sur les sites de la FNAC, de Ticketnet, Virgin, Auchan, Leclerc et Cultura.



© Emmanuel Vaincy

■ LES VOULZY PÈRE ET FILS, SOLIDAIRES

Le 17 octobre 2011, à l'initiative de Julien Voulzy, soutenu par son père Laurent, de nombreux artistes donnaient un concert de la solidarité au Bataclan, au profit de la Fondation Abbé Pierre. Début mars, les musiciens sont venus remettre



© FAP

les bénéfices de cette soirée à Patrick Doutreligne, délégué général. « L'abbé Pierre est une personne qui m'a toujours frappé. Je pense qu'il est un petit peu là avec nous », a déclaré Julien Voulzy, tandis que Laurent ajoutait : « Je suis très sensible à toutes les actions de votre Fondation et heureux d'avoir participé à ce concert pour aider les sans-abri. »



Il était une fois...

Au Mali, l'abbé Pierre à l'écoute des plus pauvres

■ **Q**uatre jours de visite au Mali en novembre 1996 : l'abbé Pierre se rend dans ce pays d'Afrique qu'il ne connaît pas et dont il souhaite rencontrer les habitants. Sous la chaleur accablante, vêtu de tenues festives et folkloriques offertes chaque jour par les habitants rencontrés, l'Abbé passe des heures entières à l'écoute des Maliens.

Dans les quartiers les plus pauvres, assis par terre, ou sous les ors de la présidence de la République, l'Abbé veut se rendre disponible pour chacun, dans ce pays où il souhaitait évaluer le travail réalisé par la Fondation dans le cadre de la Solidarité Internationale.

« *Vouloir savoir, faire savoir et agir...* »

Commencé en 1995, le premier programme triennal d'aide au Mali a principalement concerné la réhabilitation du gigantesque quartier "spontané" de Bako Djikoroni, où 30 000 personnes vivaient dans des conditions de pauvreté et de précarité extrêmes. Ce programme a permis la construction d'un habitat local typique en dur, la réalisation d'un système d'égouts et de caniveaux pour assurer une hygiène minimale aux familles... et sur-



tout, la sécurisation foncière des habitants, jusqu'alors sans droit ni titre. Pour l'une de ses premières actions développées à l'international, la Fondation a participé à l'amélioration durable des conditions de vie inacceptables des plus pauvres.

Reçu par le président de la République de l'époque, M. Alpha Oumar Konaré, la visite de l'abbé Pierre est largement médiatisée... jusqu'au cadeau reçu à cette occasion, un grand bouc blanc, qui, finalement, lui parviendra sous forme de trophée, quelques mois plus tard à Esteville.

Dans les heures qui suivirent la rencontre du chef de l'État et de l'Abbé, un membre du

cabinet présidentiel fut désigné comme interlocuteur direct et permanent de la Fondation afin de soutenir et d'appuyer le programme de réhabilitation et de construction qu'elle poursuivra dans le pays. ■

NB. Le Mali est aujourd'hui en guerre et la France est engagée militairement dans le conflit depuis le 11 janvier dernier. Pour l'abbé Pierre, ce pays pauvre, situé dans une zone politiquement sensible, devait faire l'objet d'une attention et d'un soutien particuliers.

